



TRIBUNE

Newsletter spéciale Covid-19

de Lyon Place Financière et Tertiaire – 23 juin 2020



Xavier Lancksweirt
General Manager - Solvay Business Services

La crise covid: des leçons irremplaçables pour un nouvel avenir du fonctionnement des entreprises

La crise covid, d'une violence et d'une rapidité inédite, a fait apparaître au cours des semaines écoulées des aspects qui vont durablement marquer les environnements de travail et a mis en évidence des points à traiter rapidement pour adapter les entreprises à ce qu'il est convenu d'appeler la nouvelle normalité.

De façon générale, la plupart des entreprises semblent avoir réussi, au prix d'efforts incroyables, à assurer la continuité de service et s'être mises en ordre de bataille pour gérer efficacement le télétravail qui est entré durablement dans les mœurs ; de façon paradoxale, elle a souvent permis le renforcement de la communication dans et entre équipes, contraintes à des modes fréquents et virtuels d'interaction ; les priorités sont apparues clairement et l'alignement des efforts s'est fait naturellement ; les nécessaires simplifications parfois attendues depuis des années ont pu s'imposer du fait des nécessités. Ces points constituent des acquis fondamentaux qu'il faudra s'attacher à préserver pour l'avenir.

En revanche, d'autres sujets critiques sont apparus, qui nécessitent maintenant d'être traités rapidement, parmi lesquels d'ores et déjà :

- les plans de continuité qui doivent être revus avec un axe majeur : le meilleur plan de continuité qui s'est imposé dans le monde entier consiste en l'équipement des salariés en postes de travail portables ou en accès depuis leur domicile ; toutes les autres solutions (sites de secours, bascule d'un site à

l'autre) se sont trouvées inopérantes, l'ensemble des sites du monde entier s'étant trouvés confrontés ensemble au même problème ;

- la gestion sécurisée d'un parc d'ordinateurs connectés à distance ; ceci requiert l'organisation des mises à jour régulières et à distance des programmes et outils de sécurité et la "désinfection" des postes distants, ceci devant faire partie des mesures permanentes de la bonne gestion de toute entreprise

- les outils informatiques collaboratifs et l'existence de versions cloud ; ils ont été irremplaçables pour assurer la collaboration de milliers de salariés et ont confirmé le besoin de continuer à déployer rapidement ces solutions par opposition aux solutions stockées sur un seul poste ;

- enfin la gestion du télétravail lui-même impose de revoir la structure de celui-ci, les équipements des salariés, les conditions matérielles de leur installation, la nature et qualité des connections. Par ailleurs le télétravail, même si les circonstances ont été exceptionnelles et non représentatives, a montré ses limites en matière de lien social, d'accueil de nouveaux embauchés et parfois de travail en commun ; il est donc à manier avec discernement.

Le travail de demain sera un mélange de travail à domicile et sur site, qu'il faut construire tous ensemble mais qui doit d'ores et déjà s'appuyer sur les enseignements forts de cette crise, qui ouvre en même temps des perspectives exceptionnelles pour améliorer notre avenir et qu'il faut saisir dès maintenant.



Merci à Xavier Lancksweirt pour son engagement pendant 6 ans dans l'animation de la commission CSP (Centres de Services Partagés) de LPFT.